BULLETIN MUNICIPAL

N° 20

m a r s 2013

La Gazette de Rebais

SOMMAIRE

Pages :

1 : place de Rebais - le Resbac
2 : inauguration de l'Arche aux enfants
3 : renseignements communaux- éditorial
4 : voeux de la municipalité
5 : souvenirs de Noël 2012
6 : voeux du SDIS
7 : voeux à St Aile - informations
8 : urbanisme
9 : le RAM - le transport pour les seniors avec la CC
10 et 11 : le commerce local
12 : la culture avec Act'Art
13 : le téléthon 2012
14 : randonnées pédestres - dossier sur l'eau
15 : concours - informations
16 : état civil- renseignements généraux- manifestations locales

INAUGURATION de l'ARCHE AUX ENFANTS

Le samedi 1er décembre 2012, Mr Lantenois, maire de Rebais, a inauguré l' « Arche aux Enfants » en présence de Mme Delessard, 1ère vice- présidente chargée de l'enfance et de la petite enfance au conseil général, de Mme Marie Richard, représentante de Mr Huchon pour la région Ile de France, de Mr Thierry Bonnet, sous préfet de Provins, de Mr Chritian Jacob, député de la circonscription, de Mme Anne Chain-Larché, conseillère générale du canton et présidente de l'intercommunalité. La cérémonie a eu lieu dans la nouvelle cantine avec de nombreux maires, des conseillers municipaux, de la directrice du ALSH Mme Dondaine, des employés communaux...

Mr Morgades, architecte et Mr Johann Van Vlanderen qui a presque toujours su garder sa bonne humeur durant les travaux!

<u>Historique</u> : révision du PLU en 2003, avec prévision de l'accroissement de la population d'où la nécessité d'une cantine et d'ALSH. (autorisation provisoire pour l'ancienne cantine)
Un concours d'architecte, des achats de terrain, des subventions à demander au conseil général et à la région... La 2ème tranche de travaux a dû être supprimée face à l'investissement... Pour concrétiser ce projet, il aura fallu presque 10 ans ! Le suivi des travaux était effectué toutes les semaines. Maintenant, il reste à gérer au mieux le fonctionnement de cette structure. La mobilisation du personnel a permis son utilisation fin juillet 2012.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :
de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

MERCREDI, SAMEDI : de 9 H à 12 H

TEL: 01.64.04.50.37
FAX : 01.64.04.57.80
courriel : mairie.rebais@wanadoo.fr

Permanence du Maire :
prendre rendez-vous à l'accueil : 01.64.04.50.37

Pour tous les projets d'urbanisme, même minimes, prendre contact avec Mr Alain Lemaire : 06.45.71.72.32

SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE REBAIS
http://www.rebais.com

RESTAURATION ECOLE PRIMAIRE
CALENDRIER CANTINE : les samedis 23 mars, 27 avril, 25 mai ; de 9h30 à 11h30
Prix d'un repas : 4,60 €, payable par avance
Le régisseur : Mr Jean Luc Ritzenthaler

ECOLES

MATERNELLE	Directrice Mme DUCLOS	01.64.04.54.79
PRIMAIRE	Directrice Mme BLANC	01.64.04.51.33
COLLEGE	Principal Mme YERRO	01.64.75.83.83
IM.E. La Tour	Directrice Mme BEVILACQUA	01.64.04.51.79
AMICALE DES PARENTS	Tél fax Rép .	01.64.20.48.12

ACCUEIL de LOISIRS (ALSH)
Directrice : Mme Emilie DONDAINE 07.87.66.68.02
Permanences : lundi et mardi de 9 H / 12 H- 14 H/ 16 H au centre Courriel : edondaine.alsh@orange.fr

OFFICE du TOURISME Brie-Champagne
9 place du Marché à Rebais 01.64.65.47.44
www.brie-champagne.com

MAISON de l'IMPRIMERIE :
06.75.95.86.85,
du mardi au vendredi de 14 à 18 H Week-end sur RV

OUVERTURE du CIMETIERE :
Du 1er avril au 30 septembre de 8 H à 19 H 30
Du 1er octobre au 31 mars de 8 H à 17 H 30

Lire le règlement du cimetière sur le site internet.

LE MOT DU MAIRE

Chères Resbaciennes,
Chers Resbaciens

Ainsi que je l'avais annoncé aux voeux , la commune ayant concrétisé le projet phare du mandat avec le service de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs, nous allons devoir évaluer au plus juste les frais de fonctionnement de ces derniers sur une année.

Sachant que les subventions accordées par l'état, la région, le département vont diminuer dès 2013 de façon importante, nous n'engagerons pas de gros investissements mais nous ferons des économies pour réaliser nos futurs projets.
En outre, il faut savoir que les subventions seront fonction des taxes sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti). Malgré cela, le Conseil municipal continuera, comme il le fait depuis 30 ans, d'opter pour une augmentation raisonnable des impôts locaux. Les projets seront réalisés en fonction des moyens financiers en tenant compte de l'intérêt général.

Pendant la crise, relisons la fable de Jean de La Fontaine et conduisons-nous comme le roseau qui se courbe sous les éléments sans se rompre.

Très cordialement,
Christian Lantenois, Maire

En décembre, les Voeux aux personnels

Une nouvelle employée, au secrétariat

Séverine Degheselle a un BTS d'assistante de direction, avec une 1ère année de licence de droit. Elle a été contractuelle au Conseil Général de la Marne à Chalons. Puis, elle est restée 4 ans à la mairie de Mourmelon. Elle a obtenu sa mutation à Rebais le 1er septembre 2012 pour se rapprocher de son conjoint. Elle s'occupe de la commune de Doue...

Bulletin municipal de la ville de Rebais 77510 Réalisé par la commission information du Conseil Municipal -Trimestriel et gratuit.
Tirage 1 100 exemplaires. Dépôt légal 1/96. Imprimerie Beaudoin à Coulommiers
Directeur de la Publication : Christian Lantenois Composition Monique Bonhomme Rédacteurs : les conseillers municipaux
Le prochain numéro : juin 2013. On peut déposer les articles à la mairie ou les envoyer par courriel à : moniquebonhomme@hotmail.com avant le 20 mai 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES VOEUX de la MUNICIPALITE aux RESBACIENS

Après avoir remercié les personnes présentes, Mr Lantenois a énuméré tous les travaux d'entretien et de création effectués par le personnel technique communal : les espaces verts, les écoles primaires et maternelles, l'installation de l'Arche aux enfants pour le centre aéré et la cantine...

- **Réparation de la fontaine sur la place**
- **Réparation du parquet au Foyer avec les travaux de peinture à l'extérieur**
- **Entretien de l'éclairage pubic**
- **Démontage du mini-golf pour un terrain de boules**
- **Montage du clocheton de la mairie**
- **Création de jardinières pédagogiques**
- **Fabrication de nouveaux décors de Noël**
- **Remplacement de canalisations en plomb**

Hors régie :

- **Réfection des trottoirs autour de la place**
- **Enrobé pour réparer quelques trous**
- **Création d'une sente pour la cantine**
- **Travaux d'aménagement routier pour la 2ème tranche de pavillons rue de la Brandonnerie**

L'année 2012 a vu la fin des travaux de l'accueil de loisirs : remerciements à Mrs Tanière, Stehlin, Rousselot et Ritzenthaler pour le suivi du chantier.

Quelques décisions du Conseil municipal :

- **Convention avec l'Office de Tourisme pour l'utilisation et l'entretien des jardins de l'Abbaye et des anciennes douches municipales, (remerciements aux entreprises Peauger, Allard et Masson, à Mrs Jorand et Perrin, aux bénévoles qui ont participé à l'énorme travail de dessouchage du site historique)**
- **Nouveaux taux d'aménagement en fonction des différentes zones du PLU**
- **Mise à disposition d'un local pour Mme Patricia Durand responsable du RAM**
- **Dénomination de la rue desservant le lotissement des « Vallons du Resbac » : rue Blanche Barnac , laquelle avait décidé de son vivant de nommer légataire universelle la commune de Rebais**
- **Acquisition de terrains situés ruelle Verrier en vue d'un futur parking**

Pour 2013 :

- **Réaliser le parking derrière la mairie pour dégager la place du marché**
- **Remplacer l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergie avec des subventions du SIESM (syndicat intercommunal d'électrification 77)**
- **Réaliser les travaux facilitant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour les 4 arrêts de bus**
- **Monter le dossier PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et aménagement des Espaces verts)**
- **Installer 2 bâches à eaux pour la protection incendie aux hameaux de La Boyère et Boulivillers avec le SDIS**

Remerciements à Mme Mouilleron pour la Croix Rouge, Mmes Décarsin et Maximy pour leurs animations

Mme Anne Chain Larché, conseillère générale du canton a pris la parole pour expliquer le devenir du canton : prévision de regroupements de 30 à 40 communes pour obtenir environ 70 000 habitants...
En tant que présidente de l'intercommunalité, elle se félicite des nombreux projets réalisés en si peu de temps : le transport gratuit des personnes âgées, la fibre optique pour tous, prévue sur 10 ans, un télécentre dans les locaux de Tecmapack rachetés par la Brie des Morin pour l'installation du SIANE et de futures entreprises.
La gendarmerie est en service avec 14 gendarmes logés dans des appartements fonctionnels.
L'Assemblée de la C.C.B.M. avec ses 42 délégués et ses 42 suppléants se réunit une fois par mois , le bureau, toutes les semaines...
Mme Anne Chain-Larché a valorisé le courage de la CCBM. Elle voudrait que la population réagisse au site internet et au journal pour avoir vos avis...

Mr Christian Jacob a fait part de ses inquiétudes au sujet de la réforme scolaire qui demandera un effort financier de 150 € par élève et par an... Des intervenants qualifiés doivent être trouvés ainsi que des équipements...
Mr Jacob souligne la spécificité de notre région qui est essentiellement rurale avec des objectifs différents d'un secteur à l'autre.

SOUVENIRS de NOEL

Comme chaque année, le sapin de la place est offert par les « pépinières de Rebais ». Il est installé par les employés communaux. Les Resbaciens remercient Christophe Verret pour son sapin.

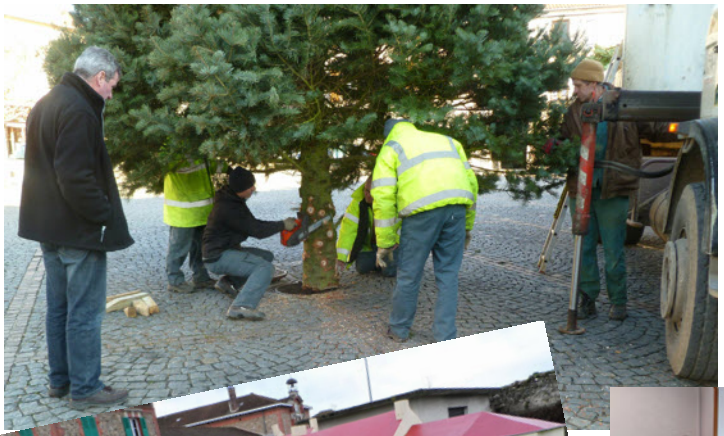

PHOTO : Séverine PREMEAU

Maquette de Rebais fabriquée par les employés municipaux

A la boulangerie des écoles, des mères Noël nous servaient !

L'association des commerçants avait préparé du vin chaud et des crêpes par un samedi très pluvieux. Les enfants et les parents sont venus nombreux se réchauffer auprès du Père Noël pour une photo souvenir...

Le club Amitié Loisirs a eu aussi la visite du Père Noël, accompagné de son guitariste!

Rebais à l'Arche aux Enfants

L'office du tourisme décoré par Mme Jorand

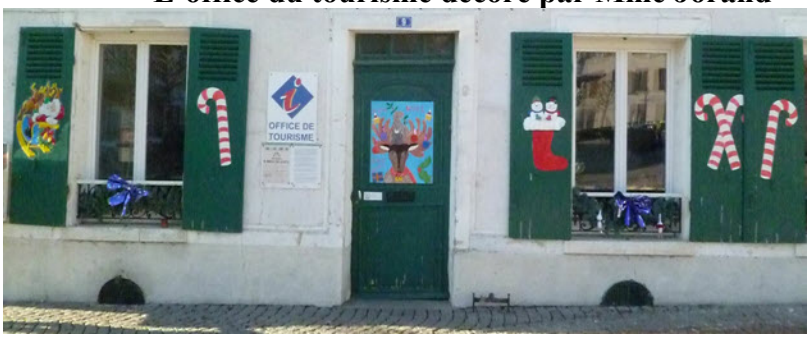

VOEUX au SDIS

Le Lieutenant Simard a donné le bilan de l'année aux élus du canton. Il note une forte augmentation (7,1%) des interventions pour les secours à la personne, soit 745 sur un total de 991. Le reste se répartit comme suit : 102 pour les incendies, 45 accidents de la voie publique, 99 sorties diverses. On compte 216 interventions à Rebais. 256 sorties ont été effectuées pour renforcer les secteurs voisins.

L'effectif est de 51 pompiers (11 professionnels, 41 SP volontaires et un médecin commandant le Dr Godot). Les départs ont été compensés par le recrutement et les mutations. 46 506 km ont été effectués par les SP. Le soutien logistique et les services techniques du département sont très appréciés.

La formation du personnel compte 211 jours en tant que stagiaires et 50 jours d'encadrement.

<u>Bilan de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers par Rudy Schneider :</u>

21 jeunes dont 8 nouveaux (9 en 1ère année, 10 en 2ème année, 1 en 3ème année et 1 en 4 ème année laquelle se termine par un examen de sortie). L'encadrement se compose de 9 formateurs de qualité.

Les JSP ont récolté 680€ lors du téléthon avec la vente de peluches, de petits camions de pompiers etc.

Ils ont participé à toutes les cérémonies (8 mai, 14 juillet, 11 novembre...)

Des remerciements sont adressés aux communes pour leurs subventions.

Le Lt Simard a rappelé quelques points :

-199 points d'eau contrôlés sur 15 communes

-exercices d'incendie aux silos Valfrance et Soufflet, à St Aile, aux 2 collèges, à Carrefour market, à Transdipatch, à l'IME « La Tour »...

-sensibilisation des adolescents à la sécurité routière dans les 2 collèges

-établissement d'un plan d'intervention pour la fête du terroir avec Mr Perrin

Le Lt Simard remercie la Gendarmerie, les services techniques de Rebais pour leur investissement.

Le Colonel Daucourt rappelle que 2012 a connu 11 morts de SP en France. Cependant, il est optimiste car le modèle français de sécurité civile, basé sur la complémentarité, est conforté.

En 2013, il faudra maintenir le service public sans ressources supplémentaires.

Mme Chain -Larché et Mr Lantenois ont remercié tous les SP et les JSP pour leur participation aux cérémonies.

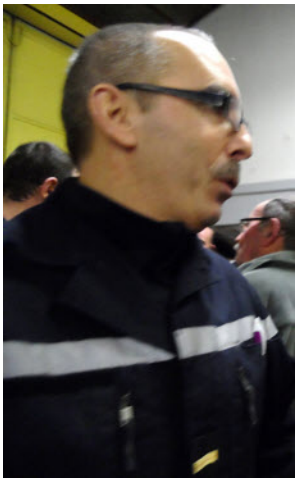

Décorations remises aux Sapeurs Pompiers : Médaille d'Honneur de l'Union départementale des SP pour 10 ans de service :

Caporal Labbée Guillaume
Caporal chef Thominet Vanessa
Sapeur Dufour Mickaël
Caporal Bonnot Jérémy

<u>Médaille de Vermeil</u> pour 30 ans de service pour le Caporal Chef Bonnot Daniel

Le Caporal Chef Desessard Bruno part à la retraite, ainsi que l'adjudant chef Lerat Jean Louis.

Félicitations à tous

VOEUX 2013 à la maison de retraite ST AILE

La directrice Mme Talbi, arrivée à St Aile le 1er janvier 2013, a présenté ses voeux aux personnels, aux bénévoles, aux élus, devant de nombreux résidents, majoritairement des femmes.

Mme Talbi a fait sa carrière comme ingénieur hospitalier à l'assistance publique des Hôpitaux de Paris. C'est son premier poste en tant que directrice. Elle a apprécié la présence de nombreux personnels et de bénévoles à cette cérémonie qui s'est terminée par une galette des rois.

Des actions à continuer : accessibilité, normes de sécurité incendie, les pratiques et les savoir-faire... pour répondre au vieillissement très avancé des résidents. Nous lui souhaitons la réussite de tous ces projets.

A l'EHPAD de St Aile, le personnel essaie de rendre ce lieu de vie agréable. Alex Germain, mari de la lingère, a imaginé ce décor avec l'aide de la Galleria Continua qui a fourni le matériau. Bravo à l'artiste amateur !

INFORMATIONS

168 colis (121 simples et 47 doubles) ont été distribués par les membres du CCAS et les conseillers municipaux.
C'est très agréable d'apporter ce colis qui fait plaisir aux personnes âgées. Merci à Mr Germain Tanière pour son travail.

INFORMATION de la CNAV

La création d'une « contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie » a été annoncée.

Elle devrait être prélevée sur les retraites, les pensions d'invalidité et les allocations de préretraite à partir du 1er avril 2013. Le taux de cette taxe a été fixé à 0,3%.
Les retraités concernés seraient ceux assujettis à la CSG au taux de 6,6%.

FACTURATION EN CAS DE FUITE D'EAU

Le décret relatif en cas de fuite sur les canalisations d'eau potable après le compteur entrera en vigueur le 1er juillet 2013.

Il s'applique aux augmentations de volume d'eau consommée à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers, des équipements sanitaires et de chauffage.

Lorsque le service d'eau potable constate une augmentation anormale de consommation, il en informe l'abonné. Cette information précise les démarches à effectuer pour bénéficier de l'écrêtement de la facture, notamment l'attestation d'une entreprise de plomberie à produire par l'abonné indiquant que la fuite a été réparée en précisant sa localisation et la date de réparation. Renseignements : SNE 23 rue Pasteur au 01 64 04 51 37

URBANISME

RAPPEL concernant les constructions liées à l'urbanisme sur la commune

Pour toutes toutes édifications du type abri de jardin, chalet, appentis et préau de plus de 5 m², il faut déposer obligatoirement une déclaration préalable en mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, avant la dépose d'une DP, vous pouvez contacter Mr Alain Lemaire au 06 45 71 72 32.

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

DATE	NOM du PETITIONNAIRE	ADRESSE des TRAVAUX	NATURE des TRAVAUX
16/07/12	Brouard Daniel	30 rue Molière	Panneaux photovoltaïques
11/08/12	Poulain Bernard	4 av de l'Industrie ZI	Aire de stationnement clôturée
23/08/12	Guehl Georges	Champmartin Bellot	Terrain de stationnement pour 5 logements et 2 visiteurs, local poubelle, clôture
07/09/12	Alzon Serge	11 rue du Montcel	Édification d'une clôture
22/09/12	Bonnet Frédéric	16 la Boyère	Création d'un abri de jardin
12/10/12	Mr et Mme Martin	23 rue de St Aile	Extension du bâtiment existant de 6,71 m²
22/10/12	Alzon Serge	11 rue du Montcel	Édification d'une clôture
26/10/12	Fagot Didier	8 rue du Stade	Changement véranda existante de 13,72 m²
19/11/12	Laroche Frédéric	95 rue de l'Europe	Panneaux photovoltaïques

CERTIFICATS DE CONFORMITE

27/09/12	Dupont Mathieu	80 rue de la Brandonnerie	Ravalement du garage non réalisé : REFUS
27/09/12	Levacher Jean Paul	6 rue Molière	Travaux réalisés : ACCORDE
08/11/12	Chébaut Frédéric	30 Fg St Nicolas	Travaux réalisés : ACCORDE
26/11/12	Epaye Senoussi	225 rue Joliot Curie	Charreterie non réalisée : REFUS
17/12/12	Logeart Sébastien	229 rue Joliot Curie	Travaux réalisés : ACCORDE
04/02/13	Bernard Didier	Promenade de l'Ouest	Travaux réalisés : ACCORDE

PERMIS DE CONSTRUIRE

11/04/12	Quellery Gérard	119 rue de la Brandonnerie	Maison individuelle
21/06/12	Akotangni Cossi	187 rue Emile Filliatreaud	Maison individuelle
03/12/12	Lemarinier-Vidal	95 rue de la Brandonnerie	Maison individuelle

CERTIFICATS D'URBANISME

DATE	ADRESSE	ZONE
07/08/12	Ruelle Verrier	NB
26/07/12	41 rue des Molinots	UAa
07/09/12	2 rue des Molinots	UA
13/09/12	11 rue Jean Moulin	UAa
22/09/12	18 rue Dr Farny	UAa
11/10/12	9 rue J de la Fontaine	UX
11/10/12	13 rue J de la Fontaine	UX
12/10/12	9 rue St Louis	UAa

DATE	ADRESSE	ZONE
12/10/12	9 rue St Louis	UAa
26/10/12	6 rue du Stade	UBa
16/11/12	Rue Saladine	UAa
16/11/12	47 rue St Nicolas	UAa
16/11/12	47 rue St Nicolas	UAa
03/12/12	17 av de la Marne	Aa et Ubb
21/12/12	21 promenade de l'Est	UAa
19/07/12	Rue Molière	Ubb

INFORMATIONS GENERALES

La Brie des Morin
Communauté de Communes

PLANNING PREVISIONNEL DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS, « L'ABRI DES MORIN » (RAM)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 9H à 11H atelier à St Germain sous Doue ALSH du SIVU	**De 9H à 11H atelier à Rebais, ALSH rue de l'Arquebuse**	**De 9H à 11H atelier à St Barthélémy, salle polyvalente**	**De 9H à 11H atelier à St Cyr sur Morin ALSH**	**De 9H à 11H atelier à Sablonnières, ferme du Domaine**
De 14h à 17h permanence administrative, accueil sur RV au 28 rue St Nicolas à Rebais	Tel : 01 64 03 29 43 06 47 03 44 40 Courriel : Ram@ccbriedesmorin.fr	**De 14h à 17h permanence administrative, accueil sur RV au 28 rue St Nicolas à Rebais**	Adresse : Communauté de communes La Brie des Morin, 9 av de Villeneuve sur Bellot 77 510 BELLOT	**De 14h à 17h permanence administrative, accueil sur RV, au 28 rue St Nicolas à Rebais**

VOUS ÊTES PARENTS

Le RAM vous propose un accompagnement :
- liste des assistantes maternelles
- aide à l'élaboration des contrats et à la mensualisation
- informations sur les droits et devoirs du parent employeur
- médiation
- soirées débats à thèmes (premier accueil, alimentation...)
- moments festifs

VOUS ÊTES ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM vous propose :
- une écoute attentive et un soutien dans vos pratiques professionnelles
- des ateliers adaptés à l'âge des enfants
- des moments de formation continue sous forme de réunions à thèmes
- des réunions d'information : IRCEM, FEPEM, CAF PAJEMPLOI, MDS...
- une aide à la VAE pour le CAP Petite Enfance

L'ABRI DES MORIN

Merci à la CCBM et particulièrement à Mme Jocelyne Marbotte, vice- présidente chargée de la petite enfance ,de la santé et des personnes âgées.

UNE NAVETTE à la DEMANDE

Le Transport pour les Seniors : mode d'emploi

Fonctionnement de la navette

- Le service fonctionne du **mardi au samedi midi** de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**
- Il ne fonctionne pas le lundi, le dimanche et les jours féries.
- La navette vous conduit au marché (voir carte) les matins et à vos divers rendez-vous les après-midis* .

Comment voyager ?

- Afin de ne pas prendre de retard pour les réservations suivantes, présentez-vous prêt(e) à l'heure prévue.
- La navette vient vous chercher à domicile : Véronique, la conductrice, vient vous chercher chez vous et vous emmène à votre point de rendez-vous et vous ramène à votre domicile selon votre réservation.

Comment annuler ?

Dans le cas où vous ne pouvez effectuer le déplacement réservé, il est impératif de prévenir la CCBM au plus tard la veille pour éviter que le minibus ne se déplace inutilement et libérér le service pour d'autres utilisateurs.

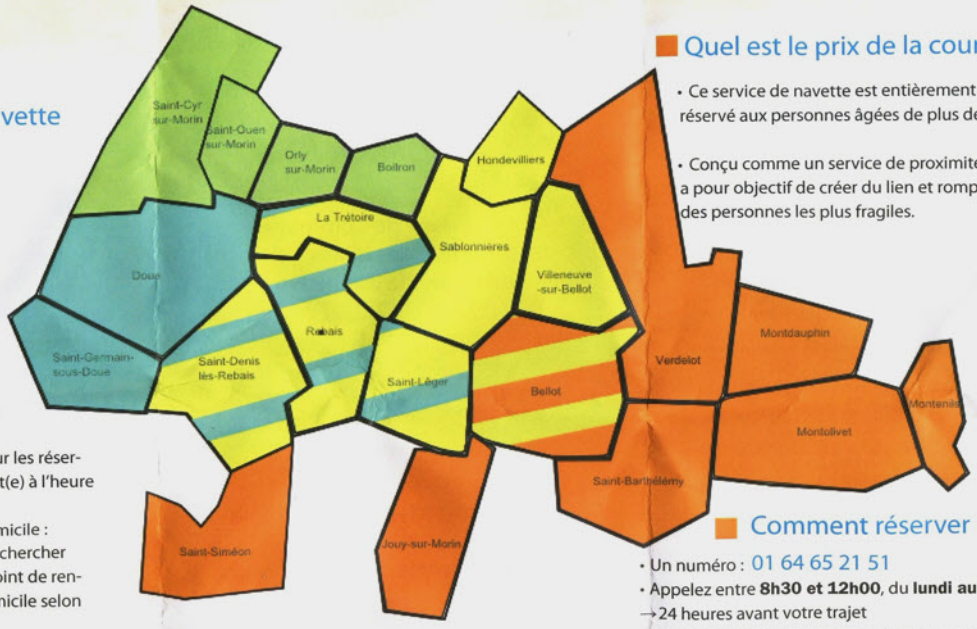

Quel est le prix de la course?

- Ce service de navette est entièrement gratuit et réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans.
- Conçu comme un service de proximité, ce transport a pour objectif de créer du lien et rompre l'isolement des personnes les plus fragiles.

Comment réserver ?

- Un numéro : 01 64 65 21 51
- Appelez entre **8h30 et 12h00**, du **lundi au vendredi**
  → 24 heures avant votre trajet
  → Pas de réservation prise pour le jour même
- Indiquez s'il s'agit d'un trajet simple ou d'un aller-retour.

De 8h30 à 12h00 : Marchés

- MARDI : Destination Rebais
- MERCREDI : Destination Coulommiers
- JEUDI : Destination La Ferté-Gaucher
- VENDREDI : Destination La Ferté/Jouarre

SAMEDI : trajets uniquement LE MATIN et dans la CCBM

De 14h00 à 17h00

* Trajets sur demande dans la CCBM ou à Coulommiers, La Ferté Gaucher ou La Ferté/Jouarre pour vos rendez-vous médicaux uniquement

LE COMMERCE L'ARTISANAT

PREMIER LOTO des COMMERCANTS

UN SUCCES !

Le 1er loto organisé par l'association de 25 adhérents, commerçants et industriels (ARACA) a été un succès (200 joueurs) avec l'aide des bénévoles et des membres du bureau. Les statuts permettent l'adhésion des « extérieurs »...

PREMIER MARCHE DE NOEL

Un marché de Noël s'est tenu la première fois depuis des années au foyer rural, avec l'aide du Comité des Fêtes, sur une proposition de Jean Luc Ritzenthaler. On a pu admirer de petits chefs d'oeuvres faits avec goût et patience....

CREATION de BIJOUX FANTAISIE

MY'CREA réalise des bijoux artisanaux originaux. Elle expose ses bijoux fantaisie au **Coyote-bar.**

Tél : 06 43 72 33 02

Courriel :

mycrea77@free.fr

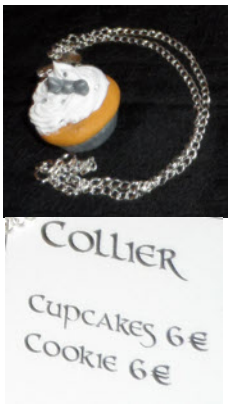

LE COMMERCE

LE CAFE du COMMERCE

Sylvie Durr est installée depuis février 2012. Auparavant, elle travaillait dans une banque à Noisy le Grand. Quand celle-ci a fermé, elle est devenue la propriétaire de ce café-bureau de tabac, préférant travailler pour son compte... Elle est aidée par Francis Thillet, l'ancien gérant resté pour l'accompagner un bout de chemin dans son nouveau travail. Elle est contente d'être à Rebais car sa clientèle est fidèle et sympathique...

OUVERTURE d'un COIN PRESSE au café du Commerce

Ce coin « librairie » tant attendu à Rebais est ouvert depuis le 4 janvier 2013. La demande faite par l'ancienne propriétaire n'avait pas abouti... mais un jour, le commercial du groupe de presse Alliance a accepté la demande. On y trouve des journaux, des quotidiens, des pochettes cadeaux, des magazines « people », des mots fléchés...Souhaitons à Sylvie du succès pour le coin-presse.

LE COYOTE - BAR « LE PUB »

Ce pub situé faubourg St Nicolas a su garder le même décor depuis 50 ans, la patronne des lieux est Josette Nicolazo qui a connu divers métiers, le dernier à « Notre Maison » à Rebais. Après sa fermeture, elle s'est reconvertie en achetant le « Coyote » avec son mari Daniel, dit Dan, un passionné de Harley Davidson et de l'esprit américain. Ils ont gardé le baby-foot, le flipper, le billard américain et tous les soirs, les habitués jouent au 421... L'ambiance est sympathique et chaleureuse. Dès la belle saison, c'est le rendez-vous des Bikers. Il y a 7 ans, ils ont créé une association, enregistrée à Rebais, nommée « Le Coyote ». Des sorties sont organisées et le pub est le lieu de rendez-vous des motards. On peut y voir aussi des voitures anciennes comme cette belle « Corvette »rouge.

ANIMATION CULTURELLE

LES SCENES RURALES avec ACT'ART

Diagnostic des publics des Scènes Rurales

Act'art est actuellement en train de mettre en place des outils qui permettront à l'avenir une évaluation précise du public des Scènes rurales (âge, situation géographique…).

Une première analyse est rendue possible par l'expérience et le constat d'ensemble de chacun des partenaires.

- **Sur le taux de fréquentation : constat d'une forte fréquentation, plutôt constante sur les 6 dernières années.**
- **Forte présence des collégiens qui contribue à « mélanger » le public. Un atout pour ce territoire.**
- **Abonnés : en 2011/12, les scènes rurales comptaient 311 abonnés. Les Deux Morin compte 81 abonnés sur le territoire. Ceux-ci constituent un public très mobile. Par conséquent, il faut considérer que la scène des Deux Morin accueille de nombreux spectateurs venus d'autres communes.**
- **Faible présence dans le public des habitants des communes qui accueillent les spectacles.**

Les deux constats majeurs se résument par deux symptômes : « toujours les mêmes » et le manque de diversité du public sur le plan social et générationnel.

L'ensemble des partenaires réunis convient que ce double constat doit devenir un objectif que l'on doit garder à l'esprit dans les choix de la programmation, mais également dans le travail de mise en place d'un réseau de « complices » qui servira d'appui pour un renouvellement.

Les propositions

Un réseau de « Complices » d'une quinzaine de personnes intéressées par la culture a été constitué . Elles seront associées à la programmation en fonction des lieux et du ressenti du public. Elles participeront à une réflexion d'ensemble sur la mise en place d'un projet culturel pour la scène. Act'Art veut responsabiliser les communes et les intercommunalités (Brie des Morin et Coeur de Brie) qui ont pris la culture dans leurs compétences. Cette responsabilité doit favoriser un accueil chaleureux et convivial pour permettre une vraie rencontre entre les artistes et les habitants de la commune qui les reçoit.

Sur notre territoire, les Scènes Rurales donnent leurs représentations à Rebais, Sablonnières, Chauffry et la Ferté Gaucher. Dans l'avenir, elles iront quelquefois dans d'autres communes ou dans des lieux historiques, industriels etc. De nouvelles pistes pourront être cherchées lors d'autres réunions pour faire connaître et apprécier la culture laquelle ne doit pas être réservée à une élite mais mise à la disposition des habitants.

Monique Bonhomme, adjointe à Rebais, est leur interlocutrice pour le partenariat avec la commune. Le vice-président de la CCBM à la culture est Dominique Lefèvre.

ACT'ART à REBAIS

Le vendredi 19 avril à 20h45
au foyer rural
NOIR et HUMIDE

L'histoire d'une petite fille qui veut descendre à la cave... Un jour, alors que tout le monde est sorti, elle s'apprête à affronter enfin le noir et l'humide...

Public : à partir de 7 ans

ACT'ART
à la FERTE GAUCHER
« LE MOCHE »
Vendredi 24 mai à 20h45
Salle Henri Forgeard
Public : à partir de 13 ans

Prix :12 € /adulte
4€ pour les moins de 12 ans
6€ pour les jeunes de moins de 26 ans
Prix abonnés pour 3 spectacles : 6 € par personne
Réservation : 01 64 83 03 30
www.scènes-rurales77.com

LE TELETHON 2012

Mr Claude Bernard a été le coordinateur du téléthon pour tout le canton. Jean Pierre Guisnet s'activait à la bande son. Stéphanie Benoît commandait les lumières. Jean Jacques Agasse avait décoré superbement le foyer rural. Le téléthon a rapporté 6 900 €.

Bravo à tous !

Escale à Marseille

Venise avec Léana et Marvin

La danse Country de Sablonnières

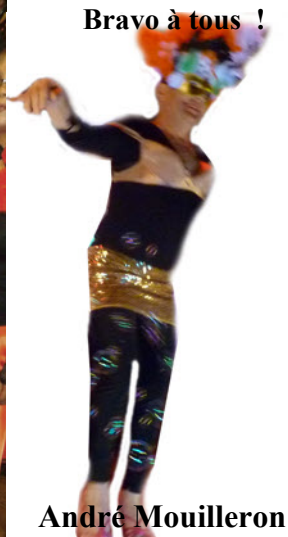

André Mouilleron a fait escale à Rio

Israël avec Bernadette Creton, Claude Bernard et C. Gony

La France avec J Dehus

L'Egypte avec C. Vassé

Le Maroc avec Léana
La Grèce avec Nathalie Vassé

Francine et Louis Sauvage ont gagné la maquette du France à la tombola.

ANIMATION SPORTIVE

Association de RANDONNEE PEDESTRE du canton de Rebais

DATE	RANDO du DIMANCHE	LIEU du RENDEZ-VOUS	ACCOMPAGNATEUR
17/03/13	La Voulzie - 12 km - 13 H au foyer rural Rebais	Parking de la clinique St Brice À 13 H 45	Jacques Ninnonet 01 64 20 21 12
14/04/2013	La Canardière -12 km - 13 H au foyer de Rebais	Parking de la place à Charly sur Marne -13 H 30	G. Levignat 06 86 68 47 31
12/05/2013	Auxence - 18 km - 9 H au foyer de Rebais	Parking de l'église à Jutigny(77) - 10 H -	Jacques Ninnonet 01 64 20 21 12
09/06/2013	De châteaux en fermes - 18 km 8 H 30 au foyer de Rebais	Place de la mairie à Nangis (77) 9 H 30	Claude Mantel 06 81 43 80 76

DATE	RANDO du MERCREDI	LIEU du RENDEZ-VOUS	ACCOMPAGNATEUR
06/03/2013	Bois de la Bergerette -13 km 13 H au foyer de Rebais	La Ferté s/s Jouarre - 13 H 30 - route de Chamigny	G. Levignat 06 86 68 47 31
03/04/2013	La vigne briarde - 13 km - 13 H au foyer de Rebais	La celle en Bas (77) 13 H 45 au parking de l'école	JM. Moreau 06 26 90 35 42
24/05/2013	Le moulin de Gastins - 12 km 13 H au foyer de Rebais	Parking de l'église à Gastins (77) À 13 H 45	Claude Mantel 06 81 43 80 76
22/05/2013	L'Ermitage (en8) - 20 km 8 H 30 au foyer de Rebais	Nogent l'Artaud (02) Parking de l a place du marché à 9 H	G. Levignat 06 86 68 47 31
19/06/2013	Les gonrans (en 8) - 19 km 8 H 30 - au foyer de Rebais	Gare routière de Montmirail (51) à 9 H	J. Riche 06 32 27 37 82

DATE	RANDO-SANTE du DIMANCHE	LIEU du RENDEZ-VOUS	ACCOMPAGNATEUR
20/03/2013	Les lavoirs -6 km - 13 H 30 au foyer de Rebais	Parking de l'église à Marolles en Brie (77) à 14 H	J. Riche 06 32 27 37 82
17/04/2013	Le bois de Noël -6 km - 13 H 30 au foyer de Rebais	Parking de la mairie à St Martin des Champs (77) à 14 H	J. Ninnonet 01 64 20 21 12 N. Bayon 06 31 36 46 36
15/05/2013	Du côté de chez Marie Thérèse 13 H 30 foyer de Rebais - 6 km	Parking de l'école à Montmogis (77) à 13 H 45	J. Ninnonet 01 64 20 21 12 N. Bayon 06 31 36 46 36
12/06/2013	Bois de la Cornaille - 6 km 13 H 30 au foyer de Rebais	Place de l'église au Vézier (51) à 14 H	Claude Mantel 06 81 43 80 76

Informations : Patricia Ancelle 01 64 65 45 57 ou 06 79 19 96 16 courriel : pat.ancelle@orange.fr
Cotisation annuelle : 20 €par personne - non adhérents : 3 € par randonnée

DOSSIER

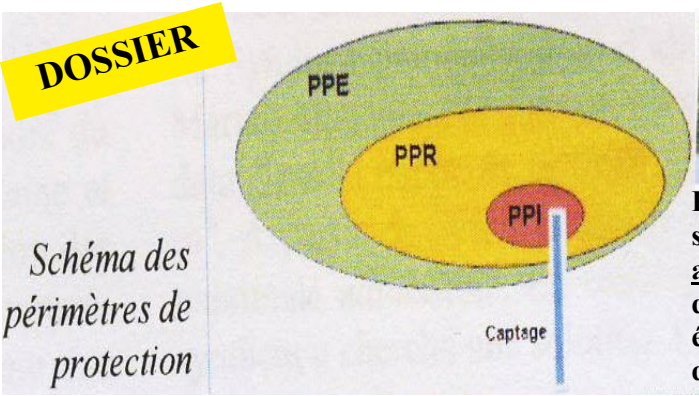

Schéma des périmètres de protection

Pour garantir la qualité de l'eau potable, il faut agir à la source pour éviter la pollution et mettre en place des actions préventives. Des outils réglementaires délimitent des périmètres de protection qui sont définis après une étude hydro-géologique et entérinés par une Déclaration d'Utilité Publique : DPU.

Les périmètres de protection s'organisent en I (immédiat), R (rapproché), E (éloigné). Tous les captages peuvent faire l'objet d'une étude AAC, aires d'alimentation de captage, certaines sont prioritaires car définies par le Grenelle de l'environnement en fonction de la contamination par les pesticides et les nitrates.

Le territoire du Sage des Deux Morin compte 86 captages pour l'alimentation en eau potable : 51 en Seine et Marne, 33 dans la Marne et 2 dans l'Aisne. Quatre captages sont prioritaires « Grenelle » : Aulnoy, Dagny, Hondevilliers et les Essarts les Sézanne dans la Marne. Les démarches AAC sont engagées pour 3, Aulnoy n'a pas encore commencé la démarche AAC. 52% des captages ont des périmètres de protection réglementaires (DPU) achevés ou en cours. Des plans d'actions permettront de lutter contre les pollutions diffuses (exemple : le traitement du Sélénium par le SNE).

QUESTION du N° 20

Cet anneau se trouve : promenade

- De l'Ouest
- Du Nord
- De l'Est ?

Pour le bulletin- réponse au concours, nous vous demandons de l'écrire et de le déposer à la mairie. N'oubliez pas votre nom.

JEU CONCOURS N° 20

Mme Goujon Yolande gagne le bon d'achat de 25 €

4 réponses

Merci à Jeanine Legouge, Mr Hurand, Francine Dupuis

REPONSE de la Gazette N° 19

A quoi servait cette poulie située au n° 18, rue St Nicolas ?

D

Elle était utilisée pour monter les sacs de farine entre le fournil et le grenier de la boulangerie coopérative, remplacée ensuite par un dépôt de pain et un coiffeur.

INFORMATIONS

CEI

Centre Echanges Internationaux

Cherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes lycéens étrangers, à la ville ou à la campagne.

Si cette expérience vous intéresse, téléphonez au 02 99 20 06 14

DECLARATION D'OUVRAGE- PUITS ET FORAGES A USAGE DOMESTIQUE

La déclaration par les particuliers de leur puits et forages à usage domestique est obligatoire depuis le 1er Janvier 2009. L'instruction des déclarations relève de la compétence de la Mairie.

Cette base de données a pour objectifs essentiels de :

- Mieux connaître les ouvrages, les points de prélèvement et leur pression sur les nappes phréatiques
- Limiter les risques de contamination du réseau public
- Faire connaître aux agents des corps de contrôles visés à l'article L521-12 du code de l'environnement et aux agents de l'Etat habilités la liste des ouvrages présents sur le territoire relevant de leur compétence
- Permettre de renseigner la Banque de données du sous sol (BSS) avec les ouvrages déclarés (données rendues anonymes)
- Elaborer des études statistiques sur des données rendues anonymes.

Les formulaires de déclaration sont disponibles en mairie.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site :

www.forages-domestiques.developpement-durable.gouv.fr

NOUVEAU

OPHELIE MAZE

Prothésiste ongulaire
À domicile
06 95 79 72 47
24 rue du Faubourg st Nicolas
À Rebais

DATES DE RAMASSAGE des POUBELLES (ne pas jeter la gazette !)

Bac gris les jeudis : 21 et 28 mars, 4, 11, 18, 25 avril, 2 ,9, 16, 23, 30 mai, 6, 13, 20, 27, juin
Bac jaune les mercredis : 27 mars, 10, 24 avril, 8, 22 mai, 5, 19 juin
Bac vert tous les vendredis à partir du mois d'avril
Les « encombrants» mercredi 10 avril et 12 juin

Elargissement de la chaussée

au carrefour de la rue St Nicolas et du fg St Nicolas : les voitures peuvent se placer côte à côte : une pour tourner à gauche, l'autre pour tourner sur la droite...

CONSEIL

Le lieutenant Simard rappelle à la population que tous les logements devraient être équipés d'un ou plusieurs détecteurs de fumée. Prix moyen : 15 €. Cette année, une personne a failli mourir dans l'incendie de sa maison. Elle a dû sauter de la fenêtre du 1er étage... Prudence

MANIFESTATIONS

Dimanche 24 mars : thé dansant avec le Comité des Fêtes
Jeudi 28 mars : loto du club Amitié Loisirs
Dimanche 31 mars : oeufs de Pâques - office du tourisme
Mardi 2 avril : don du sang au foyer rural
Dimanche 7 avril : cassoulet dansant- Comité des Fêtes
Vendredi 12 et samedi 13 avril : bourse aux vêtements
Vendredi 19 avril : spectacle Noir et Humide -Act'Art
Dimanche 28 avril : repas des Anciens - Comité des Fêtes
Dimanche 5 mai : brocante de l'office du tourisme
Samedi 22 juin : kermesse école primaire
Samedi 22 juin : fête de la musique

UNE GRANDE ANIMATION est prévue sur la zone artisanale avec CARREFOUR, KIRIEL, MAILLARD et peut-être d'autres...

Le jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, dimanche matin 19 mai 2013...
Retenez ces dates...
Venez nombreux !!!!

Cabinet médical : 2 avenue de la République, REBAIS : **secrétariat** tél. **01.64.75.87.05**
Dr Motteau : tél. **01.64.75.44.97**

Cabinet médical : 44 rue Saladine REBAIS, Dr Chérier, tél. **01.64.20.99.98**
Dr Godot, tél. **01.64.20.91.91**

Pharmacie : 1, rue Saint Nicolas REBAIS, M. Romuald Lachor , tél. **01.64.04.53.38**

Laboratoire : 20 rue de Paris 77 320 La Ferté Gaucher, tél : **01.64.20.14.55**

Kinésithérapeute : 36, rue du Dr Farny REBAIS, M. Rossignol de la Ronde, tél. **01.64.20.91.41 Orthophoniste** : 36, rue du Dr Farny REBAIS, Mme Saffray , tél. **01.64.20.91.80**

Psychologue : 5 rue du Dr Farny REBAIS, M. Lacotte, tél. **06.19. 32. 61.63**

Psychomotricienne : 12, Cour des Crochets Mme NOTOM-BEN MOUSSA Marie-Laure **,** tél **06.19.92.60.51**

Cabinet d'Infirmières : 9, rue de l'Hôtel de Ville REBAIS tél. **01.64.65.43.94**

Etiopathes : 9 rue de l'Hôtel de Ville REBAIS, Mrs Goëlo, Crépin, Mozzon, tél. **01.64.04.52.84**

Vétérinaire : 30 Faubourg Saint Nicolas REBAIS, Frédéric et Bettina Chébaut, tél **01.64.65.42.62**

Syndicat des eaux : 23, rue Pasteur REBAIS tél. **01.64.04.51.37**

Générale des Eaux, assainissement : tél. **0. 811. 900. 400**

AVIS de la Caisse d'Assurance Maladie
Site internet
www.ameli.fr
Tél : 3646
ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h.

AVIS
-Allo service public
3939
-www.service-public.fr
Pour renseigner sur les sujets administratifs de la vie quotidienne des usagers et pour orienter vers les organismes adéquats.

AVIS Assurance Retraite du régime général
www.info-retraite.fr
Tél **08.21.10.20.30**

CONCILIATEUR

permanence à Rebais prendre RV en mairie
Tél 01.64.04.50.37

MISSION LOCALE
de la Brie et des Morins

27 av de Strasbourg Coulommiers 77120 : pour les jeunes de 16 à 25 ans Permanence à Rebais le jeudi après midi
RV au **01.64.20.76.59**

ASSISTANTES SOCIALES
Tél : 01.64.75.58.00
Mme MAGALHAES
Mme LETOFFE
Sans RV à Coulommiers MDS
26-28 rue du Palais de Justice

MEDIATEUR

Coulommiers
Mercredi 9h-12h et 14h- 16h
Tél : 01.64.03.50.42

AVIMEJ

permanence à Rebais le 3ème vendredi du mois prendre RV en mairie : **01.64.04.50.37**
AVIMEJ : Association d'aide aux victimes et médiations judiciaires

INFORMATION JURIDIQUE

familiale, gratuite CIDFF
VIOLENCES faites aux femmes
Coulommiers, jeudi de 9h à 12h
Tél : **01.60.05.84.79**

POMPIERS ……**18 et 112**
GENDARMERIE….**17 01.64.04.50.15**
SAMU …… …**15 portable : 112**
EDF (dépannages)… …...**01.64.03.01.97**
HOPITAL URGENCES ..**01.64.65.39.98**
Pharmacie de garde 3915

CAF une permanence a lieu le vendredi à Coulommiers, 22 rue du Palais de Justice de 14h à 16h 30 tél. **08. 20. 25. 77. 10**

Sous-Préfecture de Provins : 01.64.58.57.77

ETAT CIVIL

Mr André Dion nous a quittés... mais il restera dans notre souvenir pour sa participation à la réalisation du blason de Rebais. André était un passionné d'Histoire, de sport... il aimait le contact humain et soutenait les personnes âgées en fin de vie.

NAISSANCES

02/01/13	DE ABREU Mélina, Agnès,Fausta
05/01/13	MARTIN Shayna, Cassandra, Mélissa
07/01/13	LETAILLEUR DEMAY Louise, Ayiama
29/01/13	MILLET Ceylian, Drystan, Xavier
04/02/13	BURKI Manon, Véronique, Bernadette

DECES

30/12/12	DION Georges 86 ans
03/01/13	DA SILVA ALVES Maria Veuve ADAO 86 ans
06/01/13	DUPUIS Léone épouse Chéron 89 ans
08/01/13	PEDRAZA Marie Veuve Gaboyard 84 ans
09/01/13	FRESNE Simone 94 ans
21/01/13	GUIGNOT Edmonde Veuve Bouniol 92 ans
28/01/13	FER Jean 77 ans